

ACTUALITÉS

Certifications professionnelles "made in" Opcalia, par Anne le Bourgeois

IONS À...

LE BOURGEOIS

Ingénierie des compétences



INTERVIEW

Publié le : 21.07.2016 - Modifié le : 28.02.2018

Les CQP et CQPI*, certifications professionnelles créées par les partenaires sociaux, se développent de plus en plus dans le paysage de la formation professionnelle. Adaptées aux besoins des entreprises, valorisantes pour les salariés expérimentés, lisibles... Anne le Bourgeois, directrice adjointe de la direction Ingénierie des compétences nous présente ces certifications professionnelles et l'accompagnement d'Opcalia dans la démarche.

Certification professionnelle : phénomène de mode ?

Avec la réforme du 5 mars 2014, les certifications professionnelles ont été mises à l'honneur, et sont désormais des incontournables tant pour l'éligibilité des formations aux dispositifs de financement (CPF, période de professionnalisation) que vis-à-vis des obligations sociales des employeurs (bilan à 6 ans). Pourtant, elles ne sont pas nouvelles. Elles existent déjà dans de nombreux secteurs mais c'est **l'accentuation du rôle des branches professionnelles dans la valorisation des métiers et dans la reconnaissance des compétences** qui fait « exploser » la demande. Et tant mieux ! Car **ces certifications sont un bon moyen de reconnaître des acquis, de valoriser des expériences et de sécuriser des parcours professionnels** grâce à de bons « marqueurs d'employabilité ».

Cet élan « certificateur » a même permis l'apparition d'un nouveau type de certification, celles **inscrites à l'Inventaire**, permettant la reconnaissance de compétences et habilitations transversales exercées en situation professionnelle.

Opcalia a investi ce champ depuis de nombreuses années déjà. Peut-on parler d'approche spécifique ? Y a-t-il des « plus » Opcalia ?

Effectivement, **depuis plus de 10 ans, Opcalia a accompagné plus de 25 branches professionnelles dans ce processus de certification**, comme le secteur des mutualistes, de l'enseignement privé, des industries avicoles, du jouet et bien d'autres encore. Et cet accompagnement va bien au-delà du simple financement.

L'écoute y est primordiale. **Notre accompagnement repose avant tout sur une écoute attentive du besoin de la branche et l'analyse de la pertinence de sa demande.** S'en suit une réflexion – avec la branche – sur les pistes à suivre (Quel type de certification choisir pour répondre au besoin ? Quelles étapes sont à prévoir ?) pour déterminer l'accompagnement le plus adapté :

- ✔ soit **un accompagnement en direct de la branche**, si nous estimons qu'elle est autonome et dispose de ressources propres (conseil et apport de méthode) ;
- ✔ soit **une assistance à la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre** via la sélection des prestataires, l'animation du projet et le suivi des étapes et réalisations.

En fonction du périmètre de la branche (nombre d'entreprises et acteurs à auditer), **Opcalia peut même réaliser l'étude d'opportunité et de faisabilité en amont du projet de certification.**

Notre expertise technique en matière de certification nous permet d'orienter le déroulé de la mission et d'adapter la méthode pour **un accompagnement « personnalisé »**. Et c'est en cela, je pense, que réside notre valeur ajoutée : une bonne connaissance de nos environnements couplée à une véritable maîtrise de l'ingénierie de certification, et cette capacité à prendre du recul et être force de proposition pour répondre aux besoins spécifiques de nos branches.

Et une fois la certification créée, que se passe-t-il ?

L'accompagnement d'Opcalia ne s'arrête pas pour autant. **Après la création, nous intervenons dans la mise en œuvre**

opérationnelle de la certification pour le compte de la branche certificatrice. Cela passe premièrement par **l'animation et la coordination d'un réseau de prestataires chargés d'accompagner les entreprises et leurs salariés** dans la démarche, et par la mobilisation du réseau Opcalia pour **faire vivre ces certifications grâce notamment aux conseillers qui relayent sur le terrain la politique « Emploi-Compétences » de leurs branches adhérentes.**

Et nous assurons également le rôle **« d'administrateur de certification »** grâce à **l'outil Espace Certification qui permet la capitalisation, le suivi et la traçabilité des certifications.** Ainsi, une fois la phase de conception finalisée, nous suivons et accompagnons la branche dans l'ensemble des opérations liées à la « vie » des certifications : démarche qualité, inscription des bénéficiaires, préparation et animation des jurys de certification...

Anne le Bourgeois est directrice adjointe de la direction Ingénierie des compétences et plus particulièrement est experte sur la certification professionnelle et l'accompagnement des branches professionnelles sur l'ingénierie des compétences. Salariée d'Opcalia depuis 12 ans, elle a accompagné plus de 25 branches sur ces thématiques : *« Ce que j'apprécie le plus dans les projets de certifications c'est de m'adapter aux besoins et aux contextes. Je suis passionnée par ces sujets qui ont du sens et font écho à mes valeurs sociales et humaines ».*

*CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) CQPI (Certificat de Qualification Professionnelle Interbranches)

A LIRE AUSSI : CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP)

OPCALIA
PROMOTEUR DE COMPÉTENCES

www.opcalia.com